



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Speed-riding



Boomerang



Hand'icare

Compte rendu du référent Espaces aériens pour l'année 2020

La Covid a largement impacté notre activité et a provoqué un certain nombre de demandes d'extension d'utilisation de zones et de reports d'exercices militaires au moment du déconfinement de cet été.

Le gros exercice BACCARAT sur PACA et Rhône Alpes, la 2^{ème} quinzaine de septembre, ne nous aura pas trop impactés car, par chance ou malchance, la météo n'était pas bonne pour notre activité. Mais beaucoup de travail pour obtenir des exclusions pour les écoles. Par contre cela aura été pour moi l'occasion de confirmer qu'il y a des problèmes de transmission dans la messagerie Intranet de la fédération. Pour pallier cet inconvénient j'adresse les alertes espaces aériens et parfois des demandes par mail personnel via les CDVL, les Clubs et même directement certains pilotes. Mais là encore je me rends compte que certaines structures ne font pas suivre.

Même si chaque pilote est responsable d'aller chercher lui-même les informations nécessaires à son vol, je ne peux que vous encourager à bien faire suivre mes messages pour la sécurité de tous.

En ne transmettant pas ces informations, on se prive d'une plaque de « Reason », qui nous protège d'un accident potentiel et on se décrédibilise vis-à-vis de la DGAC qui est pourtant là pour nous aider.

<http://controle-aerien.chakram.info/facteurs-humains-les-plaques-de-reason/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Gestion_de_la_s%C3%A9curit%C3%A9

Il faut savoir que l'aviation militaire rêve de nous obliger à déclaration d'activité avant le vol afin d'assurer une anticollision optimale. Cela se fait déjà en Grande Bretagne ou beaucoup de parapentistes sont des pilotes ou anciens pilotes militaires. Et évidemment l'Europe via l'EASA (European Aviation Safety Agency) veut aussi emboîter le pas.

Notre activité est particulière, elle a besoin d'espaces aériens et de sites. Si on joue le jeu de la sécurité, la DGAC continuera de défendre nos intérêts.

Comme je vous l'avais dit l'année dernière, nos espaces de liberté restent sous pression des activités aériennes, commerciales, militaires et environnementales qui se développent souvent en notre défaveur.

Amicalement François RICHARD
Espaces Aériens LVL PACA

fr12fr@orange.fr